

PARACHAT
VAYAK'HEL
PIKOUDEI

14 MARS 2015
23 ADAR 5775

872



HILLOULOT

- 23 Adar Rabbi Yichiahou Pinto "Le Rif de Ein Yaacov"
- 24 Adar Rabbi Eliahou HaCohen
- 26 Adar Rabbi Chelomo Eliachiv
- 28 Adar Rabbi Chelomo HaLevy "le Mahatsit Ha-Chekel"

Que leur mérite vous protège. Amen

Publication

HEVRAT PINTO

Sous l'égide de
Rabbi David Pinto Chlita

32, rue du Plateau
75019 Paris - France
Tel.: +331 42 08 25 40
Fax: +331 42 06 00 33

20 bis, rue des Mûriers
69100 Villeurbanne -
France

Tel.: +334 78 03 89 14
Fax: +334 78 68 68 45

www.hevratpinto.org

Paris Lyon Marseille

Allumage 18:34 18:25 18:23

Fin 19:41 19:29 19:26

LA VOIX DES TSADDIKIM EST AUSSI
CELLE DE LA TORAH

Rabbi David Pinto Chlita

« Moché convoqua toute la communauté des enfants d'Israël et leur dit : "Voici les choses que Hachem a ordonné d'observer." » (Chemot 35, 1)

La paracha relate que Moché a rassemblé tout le peuple et lui a transmis la parole de D. Pourtant, soulignons qu'à leur époque, dans le désert, la technologie n'existait pas ; il n'y avait ni microphones ni haut-parleurs ! Dans ces conditions, comment Moché a-t-il réussi à transmettre le message à un peuple entier, fort de millions d'hommes, de femmes et d'enfants ?

Il en a été de même au mont Sinaï lorsque Moché a relayé la parole de D. pour l'assemblée d'Israël et que tout le peuple l'entendait, sans bien sûr avoir recours à des amplificateurs de son. Il s'adressait pourtant à plusieurs millions d'individus rassemblés autour de lui pour écouter la parole de D. Comment ont-ils tous pu l'entendre ? Cette situation se retrouve également dans la parachat Haazinou, qui relate qu'avant sa mort, Moché a parlé à tout le peuple, comme il est dit (Devarim 32, 44) : « Moché vint faire entendre au peuple toutes les paroles de ce cantique, lui avec Hoshéa, fils de Noun. »

Dans le même ordre d'idées, on raconte que Rabbeinou Yossef 'Haïm, le Ben Ich 'Haï, donnait des cours à la grande synagogue de sa ville chaque Chabbat, alors que quelque trois mille personnes y étaient rassemblées pour écouter ses paroles pures. Et ce, encore une fois sans aucun micro ! Le tsaddik et grand kabbaliste Rabbi Yitz'hak Kadouri en a une fois témoigné : bien que le Ben Ich 'Haï ne se soit aidé d'aucun accessoire pour donner ses cours, ses paroles étaient entendues de tous. Quel miracle !

En réalité, dans notre génération, nous avons perdu la « voix » (kol) authentique, qui est celle de la Torah. Nous devons donc nous aider d'accessoires artificiels qui permettent d'élever notre voix et de transmettre les paroles de Torah à la collectivité. Remarquons que le mot « haut-parleur » (ramkol), divisé en deux, peut se lire « mar (amer) – kol (voix) ». Autrement dit, de par nos nombreuses fautes, nous portons atteinte à la voix de la Torah, qui devient alors amère. C'est pourquoi il est actuellement nécessaire de l'amplifier et de la diffuser au moyen d'accessoires artificiels comme le haut-parleur.

La faille est en nous

Il est dit au sujet des bnei Israël lors du don de la Torah : « Tout le peuple vit les voix » (Chemot 20, 14). Comment expliquer littéralement ce verset ? Pour entendre des voix, c'est l'ouïe qui est nécessaire ! Le sens de la vue ne permet pas d'entendre des voix. De plus, comment est-il possible de voir des voix ?

Nous pouvons expliquer qu'au moment du don de la Torah, les bnei Israël se trouvaient à un niveau extrêmement élevé, semblable à celui des anges, car ils avaient dit « Nous accomplirons » avant « Nous comprendrons ». Ils étaient donc en mesure de dépasser les limites physiques, et le sens de la vue devenait capable d'entendre la parole de D. En effet, la voix de Hachem est en fait la sainte Torah : pour la comprendre, il faut méditer ses paroles, car là se trouve la voix de Ya'akov. C'est ce que signifie « ils virent les voix » : ils ont perçu la voix

de D. à travers la Torah. Il est également dit (ibid. 19, 19) : « Moché parlait et la voix divine lui répondait. » En effet, Moché étant vérité et sa Torah étant vérité, D. a amplifié sa voix jusqu'à ce qu'elle soit vue et entendue par tout le peuple d'Israël.

La voix des tsaddikim aussi est celle de la Torah. Ainsi, pour les entendre et les comprendre, nous devons être liés et attachés à la Torah, à travers laquelle nous pourrions alors entendre et saisir le sens de leurs paroles, parce que leur voix et celle de la Torah ne font qu'un. Voici pourquoi les bnei Israël ont pu entendre la voix de Moché, même sans amplification : la Torah réside dans les tsaddikim, et lorsque ces derniers parlent, leurs auditeurs voient, dans leurs mots, les voix qu'ils expriment. En fait, ils voient la voix représentant le Rav qui parle, et c'est la voix de la Torah. Aujourd'hui, nous ne sommes plus aptes à entendre les paroles des rabbanim sans haut-parleurs, mais la faille se trouve chez nous, pas chez eux : nous n'avons plus les outils nécessaires pour entendre la voix de la Torah à distance.

On raconte par ailleurs que dans la ville d'Alexandrie, le Chabbat, la synagogue contenait environ deux fois six cent mille personnes, et que l'officiant devait faire un signe aux fidèles avec son drapeau pour leur indiquer de répondre amen au kaddich (Souka 51b). Ils avaient donc recours à des moyens artificiels, car la voix du 'hazan ne portait pas assez loin. Pourtant, cela ne représente pas une accusation contre l'officiant, mais plutôt contre l'assemblée, dont le niveau spirituel ne lui permettait pas d'entendre la voix du 'hazan.

Le fait que de nos jours, les rabbanim utilisent des microphones, ne révèle pas une faiblesse de leur personne ou de leur Torah, mais plutôt une faille chez les fidèles. En effet, si nous étions davantage plongés dans les trésors de la Torah, nous serions capables d'entendre et de comprendre leur Torah sans haut-parleurs ou autre matériel artificiel.

De même, lorsqu'un tsaddik quitte ce monde, la voix de sa Torah disparaît avec lui. Alors dans le Ciel, on pleure sur cela, car la voix des tsaddikim représente leur Torah. Ainsi, lorsque Ya'akov a quitté Beer Cheva, il est dit « Ya'akov sortit » (Béréchit 28, 10), et Rachi explique que sont également partis la beauté, l'éclat et la majesté de la ville. C'est la voix de Ya'akov qui faisait la beauté, l'éclat et la majesté de Beer Cheva. Alors quand il a quitté la ville, la voix de sa Torah a également disparu, et tous les habitants l'ont ressenti.

Il se trouve que dans l'étude de la Torah, nous connaissons des montées et des chutes, parfois liées à un découpage ou à des soucis qui viennent nous importuner et nous en écarter. Afin de chasser le mauvais penchant qui porte atteinte à notre capacité d'étude, il nous faut aller chez un Rav, un grand érudit, et écouter sa voix et ses saintes paroles. En effet, la voix de la Torah du Rav équivalait à une réprimande et à un cri adressé au mauvais penchant lui enjoignant de s'éloigner de nous. Sur le même principe, en regardant le portrait d'un tsaddik, on peut s'imprégner de la voix de sa Torah, selon le verset « tes yeux verront ton guide » (Isaïe 30, 20). En effet, même après leur mort, les tsaddikim sont appelés « vivants », car la voix de leur Torah continue de résonner dans le monde entier.

Celui Qui accomplit des délivrances

Un certain 'hassid de Gour, impliqué dans un procès crucial à l'issue duquel il risquait de perdre une très grande somme d'argent, est venu me demander conseil la veille du jugement. Au cours de la conversation, il m'a aussi confié qu'il mariait son fils le lendemain.

J'ai essayé de l'encourager par des paroles de foi en D., mais j'ai senti que mes paroles ne l'apaisaient pas. Alors je lui ai donné un sidour en lui proposant : « Ouvrez-le à une page quelconque, et nous verrons quels mots apparaîtront. Peut-être y trouverons-nous un signe de D., comme dans l'usage de "récite-moi ton verset" ».

Mon interlocuteur a ouvert le sidour, pour y découvrir la phrase « Car Tu es D. Qui accomplit des délivrances » : des mots de foi, annonçant l'imminence du salut de D !

Alors je lui ai conseillé : « Dites à votre avocat de prononcer cette phrase pendant le procès. » Stupéfait, il m'a demandé : « Mon avocat n'est pas croyant, pourquoi accepterait-il de faire cela ? »

Mais malgré son étonnement, j'ai poursuivi : « Demain aura lieu, si D. veut, le mariage de votre fils. Ne vous rendez pas au tribunal, envoyez-y votre avocat, qui vous représentera. Quant à vous, préparez-vous avec joie et plaisir pour le mariage de votre fils. C'est Hachem le grand D. Qui accomplit les délivrances. »

Hésitant, mon interlocuteur m'a demandé : « Que dira le juge lorsqu'il constatera mon absence au tribunal ? »

Voici ce que je lui ai répondu : « Dites à votre avocat de prononcer les mots "Car Tu es D. Qui accomplit des délivrances". Alors le mérite de mes saints ancêtres, celui de la mitsva du mariage, ainsi que ceux des Admourim de Gour et de tous les tsaddikim vous protégeront et vous aideront à gagner votre procès. »

Le lendemain, j'ai assisté au mariage du fils. Dès que le père du 'hatan m'a vu, il s'est approché de moi en arborant un grand sourire, m'a enlacé, embrassé, et s'est exclamé :

« Rabbi, j'ai été acquitté ! »

« Comment cela s'est-il passé ? » ai-je demandé. Et il m'a raconté : « Comme vous l'aviez conseillé, mon avocat s'est présenté au tribunal sans moi. Le juge a questionné : "Où est l'accusé ?" Et il a répondu : "L'accusé marie son fils aujourd'hui. Il est donc dans l'impossibilité de se présenter au tribunal." »

"Voici comment se comportent les Juifs ! s'est écrié le juge en s'emportant. Ils se dérobent toujours, et trouvent à chaque fois un autre prétexte : une fois c'est le Chabbat ou une fête religieuse, une autre fois c'est un mariage ou quelque autre réception. L'essentiel est de se dérober !"

Mon avocat s'est adressé à lui en ces termes : "Mon client m'a écrit sur un papier la phrase 'Car Tu es D. Qui accomplit des délivrances', ce qui signifie que D. fait des miracles. Puisque c'est aujourd'hui le mariage de son fils et qu'il ne peut pas se présenter au tribunal, le mérite de la mitsva du mariage le protégera, si D. veut."

Ces propos de l'avocat ont amusé le juge, qui lui a répondu avec étonnement : "Pensez-vous vraiment que ces mots-là vous aideront, vous et votre client, à gagner le procès ?"

Sans répondre, l'avocat s'est mis à exposer longuement ses arguments pour ma défense. De temps à autre, le juge l'interrompait et lui demandait de répéter ce qu'il venait de dire. Surpris, l'avocat s'est plié à la demande du juge et a répété plusieurs fois cette même phrase.

A la fin, le juge a annoncé à l'avocat : "Allez dire à votre client qu'il est acquitté. Les mots qu'il vous a écrits l'ont vraiment aidé à gagner le procès !" »

Lorsque le 'hassid puis l'avocat lui-même m'ont raconté cette histoire, j'ai été très ému. C'est vraiment la foi en D. qui avait sauvé et acquitté cet homme !

De nombreuses années plus tard, j'ai reçu pendant un Chabbat des invités respectables : mon maître le Rav Binyamin Kaufman, ainsi que les fils du riche 'hassid qui avait remporté le procès.

Lors d'un des repas, j'ai invité le fils du 'hassid à raconter à tous les hôtes le miracle dont avait bénéficié son père, grâce aux paroles de foi « Car Tu es D. Qui accomplit des délivrances ». En entendant l'histoire, mon maître a été impressionné et a recommandé qu'elle soit largement diffusée. En effet, elle a le pouvoir de sanctifier le Nom divin dans le monde et de renforcer la foi en D. et dans les Sages chez beaucoup de personnes.

Hommes de foi

A l'époque où la guerre a éclaté à Mogador, la plupart des juifs ont quitté la ville et ont fui tant qu'il était encore temps. La crainte de l'ennemi, qui s'appropriait à envahir la ville, était bien concrète, et Rabbi 'Haïm avec les membres de sa famille et un groupe de disciples sont également partis.

Sur le chemin, un soldat est apparu dans l'intention d'attaquer le Rav. Un autre soldat, qui regardait ce qui se passait à ce moment-là, s'est empressé de sauver le Rav et de tuer l'assaillant.

Après avoir parcouru une certaine distance, le Rav et ceux qui l'accompagnaient ont commencé à souffrir de la chaleur, et Rabbi 'Haïm a demandé à boire de l'eau. Son élève Rabbi Ya'akov Ben-chabbat, auteur de l'ouvrage « Roua'h Ya'akov » sur la Torah, a été chargé de trouver de quoi étancher la soif du convoi. Rabbi Ya'akov, qui désirait accomplir la volonté du tsaddik, s'est interrogé : « Où vais-je trouver de l'eau en plein désert ? » Mais son désir de satisfaire la requête de son maître dépassait tout raisonnement logique, et il s'est empressé d'aller à la recherche d'une source d'eau.

Alors que Rabbi Ya'akov marchait d'un pas énergique, il a rencontré un Ethiopien qui portait sur son épaule une grande cruche d'eau. Ce dernier lui a donné la cruche, en lui demandant de la remettre à Rabbi 'Haïm Pinto. La scène semblait provenir tout droit d'un rêve. Mais la réalité dépassait l'imagination, et il tenait bien entre ses mains une cruche d'eau fraîche !

De retour auprès de Rabbi 'Haïm, Rabbi Ya'akov lui a raconté avec émotion ce qui lui était arrivé, mais le tsaddik n'a pas du tout été surpris ! Voici ce qu'il lui a révélé : « Sachez que cet Ethiopien que vous avez rencontré n'était autre que mon père (Rabbi Chelomo), qui est venu du monde d'En-Haut pour me rafraîchir. A ce sujet, nos Sages ont dit "Même après leur mort, les tsaddikim sont appelés vivants", et c'est son mérite qui nous a gardés en vie dans ce désert. »

Il ne s'est pas révélé sous la forme d'un Ethiopien par hasard : en effet, le mot « Ethiopien » (kouchi) fait allusion à un individu agréable, car « Les tsaddikim sont agréables, et leurs actes sont agréables ». Ainsi Tsipora, la femme de Moché, est appelée « kouchit » (Ethiopienne), comme l'a écrit Rachi (Bemidbar 12, 1) sur le verset « à cause de la femme éthiopienne » : « Tous s'accordaient pour dire qu'elle était belle. Il existe des femmes belles physiquement mais pas moralement, d'autres qui sont belles moralement mais pas physiquement, mais celle-ci était belle à tous points de vue. » Il est aussi dit (Amos 9, 1) « N'êtes-vous pas pour Moi comme les fils de l'Ethiopie ? »

[« Chenot 'Haïm »]

Le respect fondamental que l'on doit à tout un chacun et dont nous avons traité ces dernières semaines est un besoin naturel de l'homme. En effet, comme il est détenteur de l'âme la plus élevée de la création, être méprisé lui cause une peine extrême, et à l'inverse, le sentiment d'être respecté lui procure sérénité et joie intérieure.

Nous arrivons ainsi à l'enseignement délivré par nos Sages : « Que le respect (kavod) de ton prochain te soit aussi cher que le tien » (Avot 2, 10). Le terme « kavod » (respect) vient de la racine « kaved », qui signifie « pesant ». La phrase « Que le respect (kavod) de ton prochain te soit aussi cher que le tien » veut donc dire que la dignité de ton prochain doit avoir du poids pour toi. Cela ne doit pas être quelque chose de léger et de négligeable, que l'on balaye d'un revers de la main, car « L'homme est précieux (plus que tous les autres éléments de la Création), ayant été créé à l'image de D. »

Ainsi donc, ton prochain, celui qui se tient près de toi, est plus élevé que tous les éléments qui composent le monde et l'univers tout entier. Il est la couronne de la Création ! Et ce, quels que soient son apparence, son âge, son intelligence, sa façon de parler, son statut social, sa situation financière, sa famille, sa couleur de peau, son lieu d'habitation, son ascendance, ou toute autre caractéristique personnelle. Il est à l'image de D., et pour cela, tu lui dois un réel respect.

Dans cet esprit, on raconte une histoire sur le Maguid de Jérusalem, le prédicateur Rabbi Chalom Schwadron : quand la maladie de sa femme, la rabbanit tsadéket, s'est aggravée, ses proches ont été appelés à son chevet pour se séparer d'elle en ses derniers instants de vie. Ils sont tous arrivés et se sont rassemblés autour d'elle pour la récitation du dernier vidouï. Son mari, qui était cohen, ne pouvait pas entrer à l'hôpital et il a donc attendu à l'extérieur du bâtiment. Alors que tous étaient au pied du lit de sa femme, le Rav les a fait appeler, leur demandant de le rejoindre urgemment : il avait une dernière requête à formuler avant le décès de sa pieuse épouse.

Avec émotion, les membres de la famille l'ont tout de suite rejoint : qu'allait demander Rabbi Chalom avant la disparition de sa femme ? Lui transmettre un dernier message ? Lui rappeler quelque chose ?

Le Rav leur a alors parlé en ces termes : « Mes chers enfants, maman s'apprête à nous quitter. Notre chagrin et notre douleur sont immenses, mais sachez que cela ne doit importuner aucun malade dans son entourage ! Voici mon unique requête : veillez à ne pas pleurer bruyamment au moment du décès. Cela risquerait de déranger les autres patients et de les attrister. »

Ils ont tous respecté à la perfection l'ordre du père et du mari ! Un instant avant sa mort, elle a frappé son cœur alors qu'elle murmurait « Chema Israël » avec une grande concentration. Puis ses mains se sont relâchées, et tous ont compris que cette grande dame venait de les quitter. Ils se sont arrêtés quelques minutes, et c'est seulement en sortant de l'hôpital qu'ils ont éclaté en sanglots.

Réfléchissons sur ce qui s'est passé en-dehors de l'hôpital. Qu'a demandé le Rav avant le décès de sa femme ? Seulement de veiller à ne pas importuner quelqu'un d'autre ! Son principe était que personne ne devait être dérangé par sa faute. Tout homme a été créé à l'image de D., et il est aimé et chéri de Lui. C'est pourquoi il faut toujours veiller à réfléchir avant tout acte : mon geste va-t-il causer du tort à quelqu'un d'autre ? Réfléchir quelques secondes avant d'allumer la chaîne hi-fi à la maison (ou lors d'une fête familiale qui se déroule dans une salle en plein quartier d'habitation) : cela va-t-il déranger quelqu'un ?

Un autre exemple actuel qu'on nous a demandé de mentionner est celui des conducteurs, qui devraient redoubler d'attention en ces jours pluvieux afin de ne pas éclabousser les passants. C'est effectivement ainsi qu'il faut se conduire : « Dans toutes tes voies, connais-Le, et Il aplanira ta route. »

Une belle leçon

Il faut respecter quiconque apprend de son prochain un chapitre, ou une loi, ou un verset, ou une parole, ou même une lettre.

(Traité Avot)

Histoire de la semaine

Tout pour l'éducation

Le gaon Rabbi Raphaël Baroukh Toledano Zatsal, Rav de Meknès au Maroc, avait appris qu'à Oujda, à la frontière algérienne, il n'y avait pas d'école religieuse, et que les parents envoyaient leurs enfants à l'école laïque. Il en fut bouleversé et décida de se rendre dans cette ville pour pousser les responsables de la communauté à fonder une école religieuse. Il fixa une entrevue avec eux un dimanche, et comme Oujda était à une distance d'une nuit de train, il décida de partir tout de suite après la fin du Chabath. Mais pendant Chabath, il tomba malade et dut s'aliter. A cause de sa maladie, il avait déjà été décidé qu'il renoncerait à ce voyage long et fatigant.

Les heures passèrent, et tout à coup Rabbi Baroukh sauta de son lit. Comment pouvait-il se permettre d'être malade, alors que les enfants d'Israël n'étudiaient pas la Torah, et n'étaient pas éduqués dans la foi juive ? Il annonça qu'il se sentait mieux, et qu'il partait ! Les supplications furent inutiles, il loua un fiacre, lui paya un supplément pour qu'il l'amène rapidement à la gare, et cela lui permit d'attraper son train à la dernière minute.

Dans le wagon, il tremblait de froid et de faiblesse. Il frissonna toute la nuit, mais avec l'aube, quand le train s'arrêta à Oujda, sa fatigue et sa maladie disparurent, et il fut rempli de l'énergie de la jeunesse. Il rassembla les responsables de la communauté et prononça devant eux un discours qui allait droit au cœur sur la nécessité d'une éducation enracinée dans la Torah. L'auditoire approuva, et le pria entre temps de manger quelque chose, après un si long voyage, mais Rabbi Baroukh annonça d'un ton décisif qu'il ne mangerait rien avant qu'une décision ait été prise. Les responsables commencèrent à argumenter que personne ne savait ce que réservait l'avenir, que ce n'était pas le moment de fonder une nouvelle école, et qu'il fallait attendre un peu...

Rabbi Baroukh entendit tout cela sans réagir, et ils virent tout à coup que des larmes s'étaient mises à rouler de ses yeux.

« Qu'avez-vous, Rabbi ? », demandèrent-ils effrayés.

Il répondit : « Comme mes paroles n'ont pas été entendues, j'ai peur de ne pas avoir assez de crainte du Ciel, car les Sages ont dit que quiconque a la crainte du Ciel, ses paroles sont entendues... »

L'assemblée fut bouleversée, et il fut décidé sur place de construire une école où l'on enseignerait la Torah !

« Tous les hommes de talent à qui (bahema) Hachem a donné sagesse et intelligence » (36, 1)

A priori, « à qui » se dit en hébreu « bahem ». Pourquoi utilise-t-on ici le terme « bahema » ?

Rabbi Ye'hia Na'hmani explique dans son livre « Imrei No'am » qu'il y a dans le choix de ce mot une grande allusion : l'homme ne doit pas s'enorgueillir de sa sagesse, même s'il est très érudit. En effet, il est comparé à la « bête (béhéma) », puisqu'il lui ressemble sur certains points comme le besoin de nourriture, de boisson, le sommeil, et la mort. Il est d'ailleurs dit : « Tu sauves l'homme et la bête, Hachem ».

« Les hommes vinrent en plus des femmes. » (35, 22)

Le Sforno s'interroge sur la phrase « les hommes en plus des femmes » : Moché avait pourtant également pris l'offrande des femmes ! Il explique que c'est formulé de cette façon, car on ne peut pas recevoir quelque chose d'une femme sans l'autorisation de son mari. C'est pourquoi les hommes étaient obligés de venir avec les femmes.

Cependant, plus loin dans le passage du don des miroirs des femmes, il n'est pas dit que les femmes soient venues avec les hommes. On ne prend pourtant rien aux femmes sans la permission de leur mari !

Rav 'Haïm Kanievski répond que ce dernier principe concerne les bijoux que les hommes utilisent également. Dans ce cas, leur autorisation est requise. En revanche, en ce qui concerne les miroirs, le Choul'han Aroukh a tranché (Yoré Déa 156) qu'un homme n'a pas le droit de se regarder dans un miroir. Il s'agissait donc d'objets qui étaient spécifiques aux femmes, et la permission des maris n'était pas nécessaire.

« Il fabriqua la cuve en cuivre et son support en cuivre, au moyen des miroirs des femmes qui s'étaient attroupees. » (38, 8)

Pourquoi la cuve a-t-elle été fabriquée avec les miroirs des femmes ?

Le Chakh rapporte au nom du Maharam Recanati que lors de l'offrande d'un sacrifice, le cohen reconnaissait dans le visage du fauteur ce que ce dernier avait endommagé par sa faute, ainsi que sa pensée. Et alors, il le nettoyait de sa faute.

Quant à la femme, que le cohen ne pouvait pas regarder, il l'amenaient devant la cuve fabriquée avec les miroirs des femmes et il y voyait la forme de la personne. Alors il saisissait sa pensée et nettoyait sa souillure.

« Les bnei Israël observeront le Chabbat » (31, 16)

On peut expliquer ce verset en disant qu'il faut respecter le Chabbat de telle sorte que rien de profane ne soit accompli ce jour-là, par soi-même ou par d'autres. Il ne faut pas dire « Je me contente de ne pas profaner le Chabbat, mais s'il est profané par quelqu'un d'autre, cela ne me concerne pas. » Au contraire, on a l'obligation de garder ce jour-là afin qu'il ne soit pas profané, tout comme on garde son jardin ou verger.

Cette définition inclut également le fait de veiller à ne pas commettre de faute par inadvertance par laquelle le Chabbat serait profané, selon ce qu'ont dit nos Sages (Chabbat 11a) : « On ne lira pas à la lumière d'une bougie. » Il faut aussi respecter les limites et les barrières imposées afin de ne pas profaner le Chabbat, même si dans les faits cela ne rend pas passible d'une punition.

Rabbi Haim Ben Attar

La charité n'expie pas la profanation du Chabbat

La parachat Vayakhel commence par un ordre que Moché donne aux bnei Israël sur l'observance du Chabbat. Certes, ils avaient été rassemblés essentiellement pour leur demander de faire des dons pour la construction du Sanctuaire, mais malgré cela, la Torah commence par écrire l'interdiction de faire un travail le Chabbat, et ensuite seulement elle rappelle que Moché a demandé au peuple d'Israël de donner de l'argent, de l'or et du cuivre, dans le noble but de construire le Sanctuaire.

L'ordre du déroulement des événements dans la Torah n'est pas un hasard. Il est là pour nous donner un enseignement. Moché voulait faire pénétrer chez les bnei Israël la prise de conscience que même s'il les avait réunis pour rassembler les matériaux nécessaires à la construction du Sanctuaire, l'observance du Chabbat était infiniment plus importante que la mitsva de tzedaka. En effet, il est courant que certaines personnes qui foulent aux pieds la sainteté du Chabbat et le profanent allégrement distribuent de l'argent pour se justifier à leurs propres yeux, et donnent aux nécessiteux très généreusement. Ces personnes-là se consolent en se disant que certes, elles n'observent pas la sainteté du Chabbat, mais qu'elles font extrêmement attention à donner de la tzedaka, or il est dit (Michlei 10, 2) : « La tzedaka sauve de la mort », c'est pourquoi elles se sentent certaines qu'il ne leur arrivera aucun mal.

Quelqu'un qui vit dans une foi totale en Hachem mérite que toute la Torah s'accomplisse en lui, et comme on l'a dit, le Chabbat est ce qui amène l'homme à ce niveau. J'ai vu cité au nom du Ben Ich 'Haï zatsal (Deuxième année, Chemot) que chacun doit s'efforcer d'étudier la Torah le Chabbat, et même si quelqu'un se dispense de cette étude pendant tous les jours de la semaine parce qu'il travaille beaucoup, le Chabbat il ne peut pas s'en dispenser sous prétexte qu'il n'a pas le temps, parce que le Chabbat est un repos, et que même le Saint béni soit-Il s'y repose de Son travail de création.

On peut dire que le mot « Vayakhel » se divise en deux. Les lettres « vav youd » ont la même valeur numérique que « tov » (en comptant le mot lui-même), ainsi qu'il est écrit (Michlei 4, 2) : « Car je vous ai donné un bon (tov) cadeau, n'abandonnez pas Ma Torah. » Alors que les lettres « kouf lamed » correspondent à ce qui est dit : « La voix (kol, 'kouf lamed') est la voix de Ya'akov » (Béréchit 27, 22). On peut donc dire que la voix de Ya'akov, qui est celle de la Torah (appelée « leka'h tov », un bon cadeau) doit résonner et se faire entendre le Chabbat avec encore plus de puissance. Le fait que la mitsva de Chabbat soit citée dans la parachat Vayakhel fait allusion à ce sujet très élevé.

On sait que Jérusalem a été détruite parce qu'on n'y observait pas le Chabbat (Chabbat 119b). Or a priori, il semblerait que cette génération ait observé le Chabbat, mais le reproche qu'on lui fait est de n'avoir pas veillé à étudier la Torah le jour du Chabbat, ce qui est l'étude la plus élevée et la plus purifiée. De plus, si un malheur arrive à quelqu'un, qu'il examine sa conduite et vérifie pourquoi cela lui est arrivé. S'il a cherché et n'a rien trouvé, qu'il le fasse dépendre de la faute de la négligence dans l'étude de la Torah (Berakhot 5a). La négligence la plus grave en la matière est celle qui a lieu le Chabbat, car alors on a le temps, c'est pourquoi on doit consacrer ses moments libres à l'étude de la Torah le Chabbat.

Garde ta Langue

Il faut réprimander

Celui qui entend que son prochain commence à proférer des paroles de médisance et qui ne le réprimande pas immédiatement (s'il pense que son reproche va être accepté ou qu'il a au moins un doute à ce sujet) transgresse le commandement positif « Reprends ton prochain. »